

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 04/05/2020

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 75^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE – 8 MAI 1945 & COLLECTE DU BLEUET DE FRANCE NATIONALE DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Organisation des cérémonies commémoratives du 8 mai

Si l'état d'urgence sanitaire et les mesures de confinement ont contraint à l'annulation des cérémonies nationales patriotiques depuis le 16 mars dernier, le Gouvernement a décidé, compte-tenu du caractère fédérateur de la commémoration du 8 mai et de la proximité de la date d'allègement du confinement, de maintenir, en format très restreint, l'organisation des cérémonies commémoratives du 75^e anniversaire de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale.

Ainsi, à Belfort, David PHILOT, préfet du Territoire de Belfort, présidera la cérémonie organisée, dans un format restreint (aucune troupe, aucun invité, aucune association d'ancien combattant ne sera convié) au monument aux morts, square du Souvenir. Seuls le délégué militaire départemental, le maire de Belfort et un jeune portedrapeau seront présents à ses côtés.

Dans les communes du département, les maires pourront également organiser un dépôt de gerbe au monument aux morts, en format très restreint (5 personnes au maximum) et en respectant strictement les mesures de distanciation.

Ces cérémonies commémoratives ne seront pas ouvertes au public.

**Bureau de la représentation de
l'État et de la communication
internistérielle**

Tél. : 0384571576

Mé. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr

Direction du cabinet



Afin de manifester leur participation à cette journée nationale, les Françaises et Français qui le souhaitent sont invités à pavoiser leur balcon, fenêtres, etc. aux couleurs nationales.

Les édifices publics seront pavoisés dans la mesure du possible.

Soutenir les blessés de guerre, les veuves, les victimes d'acte de terrorisme et les pupilles de la Nation

L'épidémie de Covid-19 qui frappe la France contraint à annuler la collecte du Bleuet de France qui devait se dérouler du 2 au 9 mai 2020 sur la voie publique. Cette situation exceptionnelle fait peser la **menace d'une perte potentielle d'environ 400 000 euros de dons.**

En ces temps difficiles et malgré l'épreuve que nous traversons, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a pris l'engagement de maintenir ses actions de solidarité envers les blessés de guerre, les veuves, les pupilles de la Nation et les victimes d'acte de terrorisme.

Pour lutter contre l'isolement des plus fragiles, le Bleuet de France a par ailleurs choisi de venir en aide aux résidents des **EHPAD labellisés Bleuet de France**, et s'engage à fournir aux résidents des postes de radio, des tablettes numériques pour pouvoir communiquer avec leur famille, des meubles pour améliorer leur confort en chambre, du matériel de rééducation pour permettre aux ergothérapeutes d'intervenir dans les chambres. Il leur sera également offert des sorties et des activités lorsque la période de confinement sera terminée. L'ONACVG est en lien avec le Centre hospitalier de soins de longue durée du Chênois (Bavilliers) afin d'estimer ces besoins.

Le Bleuet de France a donc plus que jamais besoin de vous.

Pour pallier à l'annulation des collectes, une **cagnotte en ligne solidaire spécifique au 8 mai**, a été ouverte, pour que chaque citoyen puisse témoigner sa gratitude aux combattants d'hier et d'aujourd'hui et pour que le Bleuet de France puisse continuer à porter haut et fort sa devise « Aidons ceux qui restent ».

- Don en ligne : <https://www.onac-vg.fr/nos-projets/soutenir-les-blesses-de-guerre-les-veuves-et-les-pupilles-de-la-nation>

- Paiement par chèque :
Agence comptable principale ONACVG
Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle CS 70 780
75 700 Paris cedex

